
Parcours d'une communauté

Annie Goldmann

L'évolution du statut social et juridique des Juifs en Tunisie s'est accompagnée d'une mutation culturelle qui s'est progressivement opérée au contact de la culture occidentale dès la fin du XIXe siècle, avec l'instauration du protectorat français et la présence de plus en plus importante de communautés européennes dans les principales agglomérations urbaines. L'accès de certaines catégories de la communauté juive à la modernité s'est faite à travers une occidentalisation qui s'est opérée à mesure qu'elles se défaisaient de leur culture multi-séculaire.

Si l'on en croit les historiens et archéologues, ainsi que les traces laissées dans les cimetières et les ruines, les juifs ont peuplé et habité la Tunisie depuis des siècles. Les travaux fondamentaux de Paul Sebag dont je me réjouis que son pays natal lui rende hommage ainsi qu'à son œuvre, permettent d'avoir une idée de la présence constante des juifs sur le territoire de l'ancienne Byzacène. Pour avoir vécu sous la domination successive de tant de civilisations différentes, mais aussi pour y avoir survécu, ces peuplades ont dû procéder à des ajustements entre leur spécificité et leur intégration au milieu ambiant, et s'adapter aux mutations historiques et sociologiques par des phénomènes de déculturation et acculturation progressive et sélective.

A la veille de la destruction de Carthage, il y eut des juifs qui participaient au commerce maritime et parlaient le punique mais, toutefois ne sacrifiaient pas leurs premiers-nés à Moloch; leurs rabbins étaient assez respectés pour être cités plus tard dans le Talmud de Babylone; sous l'empire romain, leurs descendants ont été fonctionnaires de l'empire, portaient la toge, adoptaient des noms latins, parlaient le grec et le latin mais refusaient d'adorer César dans leurs temples. La domination chrétienne, cruelle avec eux, les obligea à la

conversion mais ils réussirent à s'intégrer aux tribus berbères, adoptant leur nomadisme et leurs tentes, au point de prendre la tête de la résistance à l'invasion arabe, à la suite de chefs exceptionnels comme La Kahéna. La conquête arabe les fit vivre dans une promiscuité tantôt bienveillante tantôt hostile, participant à la prospérité du pays avec une floraison intellectuelle sans précédent lors de la gloire de Kairouan ou souffrant de l'intolérance et des persécutions pendant les siècles obscurs. Ils adoptèrent la langue arabe — leurs plus grands lettrés ont écrit leurs œuvres dans cette langue —, le costume et le mode d'habitat. Enfin, au XIXe siècle, ils furent soumis au statut de *dhimmi*¹ qui fut modifié par le Pacte Fondamental de 1857 qui introduisit un certain nombre de réformes leur garantissant la liberté religieuse — dont ils n'avaient jamais été privés d'ailleurs — et une égalité théorique de droits et de devoirs avec les Tunisiens musulmans.

Mais c'est l'installation du Protectorat français à la fin du XIXe siècle qui va projeter les juifs tunisiens dans la modernité, et poser la question de leur attitude face à l'occidentalisation.

Ce bref survol historique ne peut ignorer la question des adaptations rendues nécessaires par les circonstances historiques, adaptation, mais en même temps, préservation de la spécificité, conservation de l'identité propre au-delà des fluctuations de l'histoire, avec un élément central fondamental et permanent: l'attachement au pays, le sentiment indéniable d'en faire partie, de partager son destin et son avenir.

Pour essayer de comprendre le processus d'adaptation qui se retrouve avec une si remarquable régularité dans leur histoire, peut-être que les concepts d'assimilation et d'accommodation, au sens où Piaget les a développés dans son épistémologie, peuvent nous être utiles. Assimilation dans le sens où l'homme exerce une action sur le milieu pour survivre, et accommodation dans le sens où c'est le milieu qui exerce une action sur l'homme; la caractéristique principale de ces deux fonctions étant la dynamique qui permet à la fois le changement et la permanence.

Pour en rester à la période contemporaine, je ne puis que renvoyer aux travaux d'historiens et de sociologues en particulier, Claude Tapia, Jacques Taïeb² et d'autres encore, dont les travaux constituent la référence obligée sur ces questions; je ne vais pas non plus reprendre ce qu'ont développé mes prédécesseurs concernant le statut des juifs avant la colonisation. Il suffit d'insister sur leur situation de minorité, identifiée par des signes discriminatoires mais surtout dévalorisants, leur sujétion à un pouvoir auquel ils ne participaient pas, et, malgré une atmosphère en grande mesure calme et modérée, la crainte jamais oubliée, de possibles violences populaires à leur égard qui entretenait un sentiment d'insécurité, d'autant plus frustrant qu'à l'époque, ils pouvaient comparer leur sort à celui, envié, des juifs italiens venus s'installer en Tunisie, des juifs algériens protégés par le décret Crémieux, et bien

entendu, des juifs français devenus citoyens à part entière de leur pays en vertu des lois de la Révolution de 1789.

Il ne faut pas oublier que le processus d'acculturation occidentale s'est fait à des rythmes différents selon les villes et les campagnes, les milieux sociaux, les trajectoires individuelles, les circonstances biographiques, entraînant souvent des distorsions familiales, des conflits de générations parfois douloureux. Mais, il est vrai que, malgré les résistances des milieux traditionnels, les bouleversements dans la vie familiale, les difficultés rencontrées, et même les sacrifices consentis, ce processus concernait, peu de temps avant l'indépendance de la Tunisie, la grande majorité de la population juive du pays, avec des étapes et des niveaux différents.

Essayons brièvement, de cerner les raisons qui peuvent faire comprendre ce processus.

Malgré les réformes du Pacte Fondamental, les juifs étaient considérés comme une minorité. Sujets et non citoyens, ils ne pouvaient accéder aux fonctions publiques, ni monter à cheval — qui était le mode de locomotion ordinaire à l'époque — ni porter des armes; leurs acquisitions immobilières étaient restreintes, leur habitat soumis à certaines conditions de lieu et de construction — maisons plus basses — leurs procès civils et commerciaux soumis à la loi coranique; malgré une convivialité certaine, ils étaient cependant en butte à des comportements méprisants comme l'obligation de céder le passage à des musulmans ou même de recevoir une tape sur le front "en souvenir de la malédiction de leurs pères".³

Par ailleurs, la culture hébraïque traditionnelle était en plein déclin, tant sur le plan de la pensée que de la transmission. Les *yeshivot*⁴ se dégradaient, les rabbins avaient perdu leur prestige — sauf dans quelques villes de l'intérieur — et la culture religieuse se limitait à quelques passages appris par cœur au moment des *bar-mitsva*⁵ — sans compter les filles qui étaient complètement exclues de ce savoir — et à des célébrations dont le sens théologique, fruit d'une séculaire tradition, était peu connu des participants.

Face à ce double aspect, situation minoritaire et vide culturel, l'apport de l'Occident, la France, en ces circonstances, parut à certains comme une ouverture sur le monde, une possibilité de sortir d'un mode de vie clos et figé et d'accéder à la situation de citoyen moderne tel que l'orée du XXe siècle en donnait l'image.

Une certaine idéalisation de la France avait cours, sans aucun doute, dans les esprits, à ce moment. C'était le pays qui avait, le premier, émancipé les juifs et leur avait donné la citoyenneté complète et égale. Le pays aussi des droits de l'homme; la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1789 était la pierre de touche à partir de laquelle les juifs jugeaient de la qualité d'un pays, à une époque où les progroms de l'Europe de l'Est résonnaient dans les mémoires; l'affaire Dreyfus,

qu'ils suivaient avec émotion, était la preuve même que la France était un pays où l'injustice était possible, mais honnie et soulevait les cœurs. La participation des intellectuels français au combat pour l'innocence de Dreyfus n'a fait que conforter l'opinion que la culture française — et ses représentants — était pétrie d'humanisme. Mieux encore, sans connaître la Haskala germanique, les juifs trouvaient une résonance biblique dans les principes de 1789, principes de justice sociale et de respect de l'autre. Cette vision de la France était véhiculée par l'Alliance israélite universelle dont les écoles combinaient l'histoire et la langue juives avec l'apprentissage de la culture française et des métiers qualifiés afin d'encourager les jeunes à sortir du ghetto et à s'adapter au monde moderne. Mais c'est surtout l'implantation des écoles françaises qui furent le vecteur le plus rapide et le plus influent dans l'occidentalisation des juifs. Il ne faut pas oublier que ces écoles furent installées peu à peu; qu'avant la guerre de 1914, le lycée de jeunes filles n'allait même pas au-delà du brevet et que les premières jeunes filles juives sorties du lycée munies de ce diplôme convoité furent les premières institutrices originaires du pays, souvent envoyées dans le sud tunisien, faisant ainsi l'expérience difficile de la solitude et de la liberté. On peut mesurer la tenacité qu'il fallut à la première avocate, la première femme enseignante pour poursuivre obstinément, en dehors de tout soutien scolaire puis universitaire des études ardues et arides.

Avant la guerre de 1914, quelques dizaines d'avocats, quelques médecins et même un jeune peintre, envoyé étudier aux Beaux-Arts à Paris, furent les pionniers de la modernité. Dans les années 20, ce nombre augmenta mais on ne sait pas assez les sacrifices financiers des familles, les difficultés d'adaptation et les privations qu'endurèrent ces étudiants dans un pays inconnu, à une époque où il n'existait ni cité universitaire, ni restaurant universitaire, ni bourse, ni sécurité sociale. Et pourtant, après des années passées en France, aucun de ces étudiants ne refusa de revenir au pays. Certains, qui avaient acquis la nationalité française, auraient pu envisager de s'établir en France; certains en eurent la tentation, mais tous revinrent car ils se sentaient attachés au pays de leurs pères, voulaient le faire profiter de leur savoir et de leur expérience et y faire souche à leur tour.

A ce moment, on peut dire que la culture française était la culture dominante (comme la culture arabe l'avait été au temps de sa splendeur); non seulement les écoles dispensaient leur enseignement mais les publications, livres et journaux, jouissaient d'un prestige qui d'ailleurs correspondait au prestige dont jouissait la culture française dans le monde; Paris était la capitale intellectuelle internationale où accouraient les écrivains et les artistes du monde entier. Ses intellectuels venaient en Tunisie y faire voyages et conférences et l'universalité de cette culture a conquis les juifs dans la mesure où cette universalité leur paraissait liée au développement de la science, de l'art, de la technologie moderne mais

aussi des institutions démocratiques. C'est cette universalité, fondatrice de tolérance et de démocratisation, qui semblait porteuse d'avenir, par rapport au monde clos, archaïque, dans lequel avaient vécu les générations antérieures.

Culture dominante, certes. D'autant plus que la culture juive traditionnelle était peu connue et que la culture arabe ne l'était pas du tout, en raison de l'interdiction faite aux juifs de fréquenter les écoles coraniques.⁶ D'ailleurs, les jeunes Tunisiens musulmans eux-mêmes ont participé à ce mouvement; nombre de mes condisciples au lycée et plus tard, ignoraient leur propre culture et parfois même ne savaient pas plus écrire en arabe que les juifs ne savaient le faire en hébreu.

Il y avait cependant des limites à cette acculturation. Toute une frange, importante, de milieux traditionnels religieux et des couches sociales défavorisées. Car, envoyer des enfants au lycée coûtait cher aux familles parfois nombreuses et qui avaient besoin du travail des fils pour subvenir aux besoins. C'est pourquoi, l'émancipation, comme on disait, devenait un facteur de clivage social; être instruit dans les écoles françaises constituait une ascension sociale qui pouvait se substituer à la fortune. L'argent était moins apprécié que les diplômes et le comportement à l'occidentale qui se manifestait en premier lieu par l'usage exclusif de la langue française. Les jeunes générations en vinrent à ignorer complètement la langue arabe et préféraient apprendre au lycée l'anglais ou l'italien.

Cette émancipation était aussi limitée sur le plan des mœurs; la vie privée restait régulée par les habitudes de la communauté, pas ou peu de mariages mixtes, autorité paternelle, morale sexuelle stricte, etc. Mais surtout, sur le plan des rapports avec les Français dits de la métropole, les rapports se limitaient, en général, à des relations professionnelles, parfois amicales, mais ne franchissaient pas la limite de la vie privée. Les juifs sentaient bien la résistance sourde de l'administration française à leur élévation; il n'y avait pas d'osmose avec ce milieu; même les juifs les plus assimilés et naturalisés français savaient que certains lieux n'étaient pas "faits pour eux" comme le Cercle militaire ou le Yachting Club, sentiment qui s'était confirmé avec l'expérience de Vichy. Du point de vue de la sensibilité, de la conception des rapports familiaux et bien d'autres éléments de la vie sociale et privée, ils ne se sentaient pas en affinité avec les métropolitains, mais bien plus proches des musulmans. S'ils avaient des soupçons ou des perceptions d'antisémitisme, c'est de la part des Français d'origine qu'ils les ressentaient et non pas des musulmans et il faut dire que certaines expériences leur donnaient raison. Enfin, soit refus de l'administration, mais surtout répugnance des intéressés, ils n'occupèrent pas de postes dans la police, les douanes ou autre administration d'autorité et, lors des événements qui ont précédé l'autonomie interne du pays, aucun ne s'est trouvé mêlé aux initiatives et aux violences des oppositions à l'indépendance.

Dans ce pays où vivait une mosaïque de communautés plus ou moins importantes, les juifs avaient conscience que leur développement intellectuel et social aidait au développement du pays. Certains l'ont montré dans leur profession, comme le docteur Roger Nataf, qui irradiia le fléau du trachome qui faisait des ravages chez les jeunes enfants par une activité sans relâche et désintéressée, d'autres en faisant découvrir la Tunisie par leurs écrits — et il est inutile d'en citer des noms ici — d'autres enfin, en participant au mouvement de libération du pays, le moment venu, aux côtés des élites tunisiennes formées à l'occidentale et qui ont trouvé — et non dans la tradition ou la religion — les idées qui furent les ferments de l'indépendance.

A la veille de l'indépendance, la génération occidentalisée des juifs tunisiens vivait sur un mode exceptionnel de bien-être économique et de tranquillité. Elle avait la certitude que sa place serait toujours au pays, et que dans l'indépendance, elle participerait grâce à ses compétences, à son développement. Pourquoi en aurait-il été autrement? N'avaient-ils pas prouvé, tout au long des siècles, leur attachement à leur terre natale? A part une vague due à la panique en 1956, les juifs n'avaient aucune intention de partir, pensant que le pays aurait besoin d'eux et qu'ils continueraient, eux et leurs enfants, à y vivre en bonne harmonie avec les Tunisiens.

Mais, malgré les promesses, la réalité vint démentir leur confiance. Une certaine discrimination à l'encontre des juifs de nationalité tunisienne se fit jour dans la promotion aux emplois publics en leur défaveur; le seul ministre juif fut vite remercié de ses fonctions; les professions de commerce furent découragées par l'abus de contrôles fiscaux et l'inégalité dans l'octroi des licences d'importation et des crédits bancaires; enfin la crainte de l'orientalisation découragea certaines professions comme les avocats et les enseignants. Surtout, les événements de Bizerte, la guerre de 1967, l'installation de la Ligue Arabe, rendirent peu à peu leur situation intenable.

La proclamation constitutionnelle que la Tunisie était une république dont la religion était l'Islam leur fit craindre une orientalisation du pays, qui pour eux signifiait une régression dans un système de valeurs qu'ils ne connaissaient plus, et l'abandon des valeurs libérales et démocratiques dont ils avaient à la fois été le vecteur et les bénéficiaires.

Les juifs se sentirent redevenir une minorité discriminée, et, davantage que pour eux-mêmes, craignirent pour l'avenir de leurs enfants. Ils ne voulaient pas que ceux-ci soient victimes d'exclusions comme l'avaient été leurs parents et leurs grands parents. La mort dans l'âme, ils prirent le chemin de l'exil et ce traumatisme se reflète encore dans les écrits de certains romanciers, essayistes ou mémorialistes qui évoquent avec nostalgie une Tunisie perdue.

D'autres fidèles et idéalistes, sacrifiant une carrière facile en France tentèrent l'aventure de rester au pays, confiant dans les gages qu'ils

avaient donnés au jeune nationalisme tunisien. Mais ils durent vite déchanter. Écartés systématiquement, malgré leur compétence, des postes auxquels ils avaient droit, tenus à l'écart de toute responsabilité, on ne leur tint pas gré de leur choix. Après quelques années, ils durent se résigner à partir et à demander la nationalité française.

En se privant d'un élément dynamique et ouvert sur le monde, la Tunisie s'est privée d'un facteur de civilisation et de développement. Un rendez-vous avait été raté, mais entre gens qui s'aiment, les rendez-vous ratés ne sont qu'occasions manquées.

Le départ fut une souffrance — la seule peut-être que ce pays leur infligea. Mais la souffrance est double, quand, à l'occasion de retour au pays, ils ne retrouvent aucune trace de leur vie passée, de cette vie partagée pendant des siècles. Leurs enfants s'étonnent de leurs récits mythiques: ils ne voient rien de tout cela dans les rues et les ruelles, où pas une plaque, pas un immeuble ne gardent trace du passé. Le plus pénible fut la disparition des amitiés, amitiés d'adultes. Mais la rencontre inopinée d'une condisciple tunisienne, devenue une femme active et responsable, avocate, médecin, professeur, ambassadrice, journaliste, nous conforte dans le sentiment qu'après nous, les valeurs fondamentales de l'émancipation — féminine en particulier — persistent et en même temps, que les liens avec le pays natal sont toujours forts.

Et mon émotion à me trouver ici, aujourd'hui, à retracer cette histoire est le signe que le sable de Carthage, comme la poussière des cimetières, collent encore à la semelle de nos souliers.

Annie Goldmann est chercheur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Elle est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Les filles de Mardochee*, Editions Denoël, Paris 1979 et *Le judaïsme au féminin*, en collaboration avec Janine Gdalia, Editions Balland, Paris 1989.

¹ *dhimmi*: membres d'une communauté non musulmane soumis à un statut spécial. En gros, ils avaient le droit de pratiquer leur religion en payant un impôt spécial de capitation, étaient astreints à des discriminations vestimentaires et d'habitat et, sauf exception, ne pouvaient faire partie du corps administratif de l'Etat.

² Claude Tapia et Jean-Claude Lasry, *Les Juifs du Maghreb*, Editions L'Harmattan, Paris.

³ cf. Annie Goldmann, *Les Filles de Mardochee*, Editions Denoël, Paris 1979.

⁴ *Yeshivot*: Ecoles religieuses hébraïques.

⁵ *Bar-mitsva*: cérémonie religieuse faisant accéder l'enfant à l'âge de treize ans à sa responsabilité religieuse et communautaire.

⁶ cf. Paul Sebag: *Histoire des Juifs de Tunisie*, Editions L'Harmattan, Paris 1991.